



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Inde

Question écrite n° 34897

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement, sur l'attribution d'une subvention par l'État pour le projet de restauration de la plage de Pondichéry en Inde. Il souhaiterait savoir s'il s'agit simplement d'un projet évoqué qui n'aurait jamais reçu de concrétisation ou si une subvention a effectivement été attribuée au territoire de Pondichéry pour une remise en état de la plage et, dans cette hypothèse, il aimerait connaître la date de son versement.

Texte de la réponse

Le projet de restauration de la plage de Pondichéry répond à un enjeu double : écologique (recherche d'une solution durable à l'érosion côtière) et économique (développement de l'écotourisme). En 2010 l'entreprise française « Espace pur », experte en restauration du littoral, a présenté une offre de services aux autorités de Pondichéry. Cette offre a été relayée par l'Ambassadeur de France en Inde auprès du Ministre d'Etat indien pour l'environnement et les forêts, en février 2012. Parallèlement, nos autorités consulaires à Pondichéry et les différents services concernés ont accompagné le positionnement de l'expertise française. Mais à ce jour, cette offre n'a reçu aucune suite concrète. En conséquence, le territoire de Pondichéry ne s'est pas vu attribuer de subvention pour ce projet.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34897

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Développement

Ministère attributaire : Développement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8004

Réponse publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 10043